

**Votre journal a besoin de vous!**

**C'est le moment de participer à l'assemblée générale annuelle et de renouveler votre carte de membre.**

**p. 4-5**

***Joyeuse Fête des Mères!*** ~~~

Vol. 33, n°05, mai 2026



**Bienvenue aux bébés  
de 2025-2026!** ~~~



**p. 14**

**Journal Coup d'œil sur St-Marcel**  
58-B, Taché Est  
Saint-Marcel-de-L'Islet Qc G0R 3R0  
418.356.7865  
journalcoupdoeil@hotmail.com

Le journal *Coup d'œil sur St-Marcel* est tiré à 300 exemplaires et est distribué gratuitement dans toutes les résidences de Saint-Marcel. Les personnes de l'extérieur peuvent s'abonner au journal en déboursant la somme de 42 \$ par année.

Les auteurs conservent l'entière responsabilité de leurs textes. Le journal *Coup d'œil sur Saint-Marcel* se réserve le privilège de modifier, écourter ou même de refuser de publier certains articles pouvant causer préjudice.

L'envoi des photos en format JPEG est demandé.

**Conseil d'administration :**

Édith Blanchet, présidente : 418.356.7865  
Laury Couillard, vice-présidente  
Josée Couillard, administratrice  
Annabelle St-Hilaire, administratrice  
Mathilde Pelletier, administratrice  
Jocelyn Dancause, trésorier  
Martine Cormier, administratrice

**Collaborateurs du mois :**

Annabelle St-Hilaire  
Jocelyn Dancause  
Normand Blier  
Mathilde Pelletier  
Édith Blanchet  
École St-Marcel

Logo : Martin Ernst, infographiste  
Montage graphique et mise en page : Édith Blanchet  
Impression : Pierre Fournier : 418.247.5690

Le journal communautaire  
Coup d'œil sur Saint-Marcel est  
membre de

Le journal communautaire  
Coup d'œil sur Saint-Marcel  
reçoit l'appui financier de :



**LISTE DE PRIX POUR LA PUBLICITÉ**

1 page : 363 \$/an (36 \$/mois)  
¾ page : 303 \$/an (28 \$/mois)  
½ page : 242 \$/an (25 \$/mois)  
1/3 page (bannière) : 210 \$/an (22 \$/mois)  
¼ page : 182 \$/an (19 \$/mois)

**Carte professionnelle :**

Noir/blanc : 55 \$/an (8 \$/mois)  
Couleur : 83 \$/an (11 \$/mois)

**Annonces classées :**

Un (1) à trois (3) articles : 5 \$  
Art. supplémentaire : 1 \$

**mai 2026**



*Joyeuse Fête des  
Mères à toutes les  
mamans!*

Moment de réflexion...

*Petit enfant qui va venir*



**P**etit enfant qui va venir,  
excuse-moi...  
non pas de te donner la  
Vie,  
mais d'être si empruntée pour te  
recevoir...

En ce moment,  
nous allons à la rencontre l'un de  
l'autre,  
et, à chaque nouvelle contraction,  
un peu douloureuse pourtant,  
je me réjouis...

Cependant, je ne réalise pas...  
J'ai un peu peur,  
peur de ne pas t'aimer comme je  
le devrais,  
peur de ne pas savoir te préparer  
à la Vie.

Je sais que ta venue au Monde  
me dépasse...  
Pourvu que je sache t'aimer !

Tu sais, je ne sais pas bien aimer.  
Excuse-moi...

Et si je ne suis pas parfaite,  
tu as déjà une mission, tu sais :  
que chacun de tes cris,  
que chacun de tes gestes  
résonnent dans mon coeur  
et le transforment.

Car ta mission est  
de m'apprendre à t'aimer,  
de m'apprendre à AIMER...👁

Source: <https://www.bonheurlpour-tous.com/beaux-textes/petit-enfant-qui-va-venir.html>

Il faudra que je grandisse en  
amour,  
pour que tu sois heureux...  
et ça sera parfois dur.

Mais, mon enfant, ne crains rien.  
Cramponne-toi, comme je me  
cramponne.

*« Tout ce qui peut être fait un autre jour, le peut être  
aujourd'hui. »*  
- Montaigne, <https://www.lapenseedujour.net/archives.php>

**Sommaire**

3	Moment de réflexion
4-5	Messages de votre journal
6	Ça se passe chez nous
7	Horaire des messes
8-11	Ça se passe chez nous
12	Chronique
13	Qui suis-je?
14	Cahier bébé
16-20	Affaires municipales
22-23	Communiqués
24	La page détente
25	Méli-Mélo
26	Coloriage
27	Calendrier



## **RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRES**

### **Il est temps de renouveler votre carte de membre!**

Nous vous rappelons que la vente de carte de membre est un moyen de financement important pour le journal. De plus, elle vous donne droit de vote à l'assemblée générale annuelle et vous rend admissible à un tirage de prix mensuels.

**De plus, un grand prix de 100\$ sera tiré parmi les membres!**

Ainsi, renouveler votre abonnement, **c'est encourager votre journal communautaire de façon significative.** Il vous est également possible de faire un don supplémentaire si vous le souhaitez.

Afin de renouveler votre abonnement au journal, **toujours au montant de 10\$**, il y a deux façons de procéder.

#### **• Par virement INTERAC ou virement entre personnes Desjardins**

Dans un premier temps, vous devez écrire un courriel à l'adresse [journalcoupdoeil@hotmail.com](mailto:journalcoupdoeil@hotmail.com) avec comme objet « Renouvellement de la carte de membre » et y inscrire votre nom et adresse.

Pour le paiement par virement INTERAC, vous devez utiliser les informations suivantes:

Adresse courriel: [journalcoupdoeil@hotmail.com](mailto:journalcoupdoeil@hotmail.com)

Aucune question et réponse n'est obligatoire.

Pour le paiement par virement entre personnes Desjardins, vous devez utiliser les informations de compte suivantes: 815-20124-1421254

#### **• Par la poste**

Nous vous demandons de compléter le coupon ci-dessous et de le faire parvenir au journal avec votre paiement par chèque, libellé au Journal Coup d'œil sur St-Marcel à l'adresse suivante: 58-B, ch. Taché Est, St-Marcel, Qc G0R 3R0.

### **RENOUVELLEMENT DE LA CARTE DE MEMBRE 2026 JOURNAL COUP D'OEIL SUR ST-MARCEL**

Carte de membre (10\$)

Don: \_\_\_\_\_\$

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

## **AVIS DE CONVOCATION**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
JOURNAL COMMUNAUTAIRE COUP D'OEIL SUR ST-MARCEL



Il nous fait plaisir de vous convier à notre assemblée générale annuelle qui se tiendra le mercredi 13 mai 2026 à 19 h 00, à la salle du conseil municipal.

### **ORDRE DU JOUR**

mercredi 13 mai 2026 - 19 h 00

- 1- Mot de bienvenue de la présidente
- 2- Lecture et adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour
- 3- Vérification du quorum
- 4- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mai 2025
- 5- Présentation du rapport financier pour l'année 2025-2026
- 6- Choix d'un vérificateur financier pour l'exercice 2026-2027
- 7- Résumé des objectifs et des réalisations pour l'exercice 2025-2026
- 8- Élection d'un(e) président(e) d'élection
- 9- Élection des administrateurs sortants et rééligibles :
  - Siège no 1: Madame Édith Blanchet
  - Siège no 3: Madame Mathilde Pelletier
  - Siège no 5: Madame Martine Cormier
  - Siège no 7: Monsieur Jocelyn Dancause
- 10-Varia
- 11-Prix de présence
- 12-Période de questions
- 13-Levée de l'assemblée

Ça se passe chez nous!

## VOS COMITÉS



Vie Amitié Partage



Souper dansant pour les aînés

Bienvenue à notre dîner de bénévoles, qui aura lieu le 7 mai 2026.

Accueil à partir de 10h30, suivi à 11h d'une messe célébrée par notre évêque monseigneur Pierre Goudreault\* et du dîner.

\*Si vous voulez y assister, nous vous demandons d'arriver avant 11h et il fera une conférence à 12h30.

Bienvenue à tous!

Par: Vie Amitié Partage

Souper dansant pour les aînés samedi le 9 mai 2026 dès 16 h à la salle municipale de Saint-Marcel, à l'animation musicale Grenier & fils.

SVP, réservez pour le souper au 418-356-2734 ou au 418-356-2718.

Bienvenue à tous!

Par: Club des aînés de Saint-Marcel

## COLLECTE DE CONTENANTS CONSIGNÉS POUR L'ÉCOLE ST-MARCEL



Les élèves de l'école effectueront la collecte des contenants consignés à compter du **vendredi 15 mai jusqu'au lundi 18 mai 2025 inclusivement.**

Les sommes amassées permettront l'achat de collations santé pour tous les élèves.

Nous vous demandons de laisser vos sacs sur le balcon, bien visibles. Ainsi, les élèves pourront les récupérer.

Un grand merci à vous tous!

L'équipe-école St-Marcel



Ça se passe chez nous!

## HORAIRE DES MESSES

Par Jocelyn Dancause

Voici l'horaire des messes célébrées à Saint-Marcel durant le mois de mai 2026.

### Dimanche le 3 mai

9h : Messe à Saint-Adalbert

9h : Célébration de la parole à Saint-Omer

10h30 : Messe à Sainte-Perpétue

### Dimanche le 10 mai

9h : Dfts Pascal Couillard et

Odette Bélanger

\*Antonio Couillard

### Dimanche le 17 mai

9h : Messe à Saint-Omer

9h : Célébration de la parole à

Saint-Adalbert

10h30 : Messe à Sainte-Perpétue

### Dimanche le 24 mai

9h : Messe à Sainte-Félicité

9h : Célébration de la parole à Saint-Marcel

10h30 : Messe Saint-Pamphile

### Jeudi le 7 mai

11h (Salle municipale)

Dfts familles Pelletier et Dan-

cause

\*Alain P. et Jeannette D.

### Dimanche le 31 mai

9h : Messe à Saint-Omer

### Les lampes du sanctuaire pour le mois de mai

3 mai : Aux intentions de Chantal Pelletier et Marc-André Boucher

10 mai : Aux intentions de Jocelyn Dancause

17 mai : Aux intentions de Hélène Bélanger et Jean-

Noël Normand

24 mai : Aux intentions de Chantal Pelletier et Marc-André Boucher

31 mai : Aux intentions de Jocelyn Dancause

## \* CONCOURS DE PHOTO \*

Le journal est à la recherche de la plus belle  
PHOTO DU PRINTEMPS!



Vous avez jusqu'au **15 juin 2026** pour nous envoyer votre plus

belle photo de la saison par courriel à l'adresse [journalcoupdoeil@hotmail.com](mailto:journalcoupdoeil@hotmail.com). La photo gagnante, déterminée par un tirage, paraîtra dans le journal d'avril.

\*Si la qualité de l'image est jugée inadéquate, nous nous réservons le droit de la retirer du tirage.

## NÉCROLOGIE



**Pelletier, Benoit**

À l'Hôpital de Montmagny, le 20 mars 2026, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Benoit Pelletier époux de dame Marie-Marthe St-Pierre. Il était le fils de feu dame Diana Morin et de feu monsieur Joseph Pelletier. Il demeurait à Saint-Marcel-de-l'Islet. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Céline (Pierre Lalonde), Richard (Johanne Chouinard), Doris, Julie, Monique (Réal Robichaud), Côme (Claudine Couillard), il était aussi le père de feu Brigitte. Ses petits-enfants : Mathieu et Sébastien Lalonde (Silvana Ramos), Marie-Ève (Sylvain Gagné Bernier), Maxime (Sabrina Breault) et Thomas Pelletier (Milyka Gagné), Anne Vaillancourt, Miriam Pelletier (Ian Hernandez), Maya Pelletier, Évans (Myriame Hébert), Gabriel et Mirna Robichaud (Jacob Buckle), Élodie, Éloi et Alexane Pelletier. Ses arrière-petits-enfants : Mila et un petit garçon à venir. Sont aussi affectés par son départ les membres des familles Pelletier et St-Pierre, ses neveux et nièces, autres parents et ami(e)s. Les funérailles ont été célébrées le 25 avril 2026 et les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial de Saint-Marcel.



**Gagné, Jean-Robert**

Au Centre d'hébergement Le Faubourg, le 4 avril 2026, à l'âge de 85 ans, est décédé monsieur Jean-Robert Gagné, conjoint de madame Lise Dancause, fils de feu madame Estelle Houde et de feu monsieur Ferdinand Gagné. Il demeurait à Québec et a également demeuré plusieurs années à Saint-Marcel-de-l'Islet. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la Coopérative funéraire des Deux Rives : Centre funéraire Saint-Charles 1420, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec G1N 3Y6 le dimanche 17 mai 2026, de 13 h 30 à 15 h 30. Une cérémonie sera célébrée au salon le même jour à 15 h 45. L'inhumation des cendres se fera ultérieurement au cimetière paroissial de Saint-Marcel. Outre sa conjointe Lise, il laisse dans le deuil ses enfants : Jeanne, Linda (Michel Courtemanche) et Guy (Nathalie Beaumont); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs : feu Thérèse (feu Lucien Laverdière), feu Gisèle (feu Cyrille Gagnon) et Noël (feu Claudette Thibault); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Dancause : Denise (feu Yvon Morin), Rolande, Marcel (Mireille Fréchette), feu Gilles, feu Réjean (Gabrielle Pelletier), Roger (Jocelyne Pelletier), Jocelyn, feu Yves, feu Sylvie et Maryse (Daniel Robichaud); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.



**Talbot, Clément**

À l'Hôpital de Montmagny, le 12 avril 2026, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Clément Talbot, époux de madame Monique Pelletier. Fils de feu dame Lucinda Couillard et de feu monsieur Georges Talbot, il demeurait à Saint-Marcel-de-l'Islet. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles : Sonia (Dominic Asselin), Nathalie (Marc Gervais), Isabelle (Claude Berger), et Caroline (Éric Lajoie). Ses petits-enfants : Alexandre, Mathieu, Étienne (Ann-Sophie), Andréa, Charles, Tommy (Rose), Simon, Tristan, Loralie et Nelly. Il était le frère de : feu Henri-Paul (Thérèse Plante), Albertine (feu Aurèle Blanchet - feu Étienne Avoine), feu Emmanuel (Diane Dion), feu Rose-Éva (feu Marcel Bélanger), feu Rébecca (Conrad Morin), Louis-Georges (Claudette Caron), feu Raymond (Lucille Jean), Marie-Laure (André Roussel), feu Gervaise. De la famille Pelletier : Jacqueline, Jean-Guy (Francine St-Pierre), Julienne (Fernand Pellerin) et Marc-Antoine. Sont aussi affectés par son départ, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et amis(e)s. Un immense merci aux premiers répondants et aux membres du personnel de l'Hôpital de Montmagny pour leur accompagnement et leur soutien. Une célébration en sa mémoire a eu lieu le 25 avril à la résidence funéraire. Les cendres seront ensuite déposées au Columbarium de la résidence funéraire De la Durantaye à Cap-St-Ignace.

## NÉCROLOGIE (SUITE)



**Dubé, Ricky**

À l'Hôpital de Montmagny, le 13 avril 2026, est décédé subitement à l'âge de 48 ans Ricky Dubé, conjoint de Sonia Bouchard. Il était le fils de feu dame Gervaise Bolduc et de feu monsieur Émile Dubé. Il demeurait à Sainte-Félicité, comté de l'Islet. Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil ses enfants : Alex (Marie-Claire Stébenne), Fanny (Nicolas Morin), Mya, Zoé et Zakary. Ses petits-enfants Noah, Sheldon, Emmie et Taylor. Il était le frère et le beau-frère de : Jacquelin Dubé (Mélanie Thibault), Lise Bernier, Caro Bernier, Lucie Bernier et Serge Bernier. Sont également affectés par son départ les membres de la famille Bouchard, ses oncles, tantes, cousins, cousines, neveux et nièces, autres parents, amis et collègues de travail. Les membres de sa famille vous accueilleront à la résidence funéraire C. Lavoie & Fils (De la Durantaye & Fils), samedi le 9 mai 2026 à compter de 14h. Une cérémonie suivra à la résidence funéraire à 16h30.



**Caron, Diane**

C'est avec un immense chagrin que nous vous annonçons le décès de notre maman, Mme Diane Caron, survenu à l'Hôpital de Montmagny, le 12 avril 2026, à l'âge de 72 ans et 5 mois. Elle était la fille de feu Philomène StPierre et de feu Julien Caron. Elle demeurait à Montmagny, autrefois à Sainte-Lucie-de-Beaugard et était native de Saint-Marcel. La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison funéraire Laurent Normand 115, rue Saint-Louis Montmagny (Québec) G5V 1N2 le dimanche 10 mai 2026 à compter de 9h. Une cérémonie hommage aura lieu par la suite à 11h à la salle commémorative du Complexe funéraire et de là au crématorium. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de Sainte-Lucie-de-Beaugard. Elle laisse dans le deuil ses fils qu'elle aimait tant, Vincent et Alexandre Dodier, ses frères et sa sœur; feu Jean-Claude, Michel (Denise Lapointe), feu Martin (Linda Pelletier et Paul Leblanc), Léonce (Sylvie Chouinard) et feu Nicole. Elle laisse également dans le deuil sa filleule, Jenny Breton; ses neveux et nièces; Frédéric, Jean-Philippe, Mélanie, Simon, Raphaël et Chloé, leurs conjoints et conjointes et leurs enfants, ainsi que le père de ses fils, Alain Dodier, de même que ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Dodier. Sont également affectés par son départ de nombreux cousins, cousines, parents et ami(e)s.

*Nous offrons nos condoléances aux parents et amis éprouvés par ce deuil.*

**Le Bistrot de l'érable**  
 Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régnier  
 50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beaugard, (Québec) G0R 3L0  
 418 223-3832 bistrotderable.com bistrotderable@hotmail.com

**DESTINATION L'ISLET**  
 . Surveillez nos écrans  
 . Affichez-vous dans plus de 40 établissements  
 . Forfaits avantageux  
 Information: 418 359-2124

## FABRIQUE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES-DE-L'ISLET-SUD

### Capitation

Au cours du mois de mai, les enveloppes pour la capitation et autres dons vous seront distribuées par la poste.

Maintenant, notre fabrique est composée des sept paroisses de L'Islet-Sud.

Je vous encourage à contribuer comme à l'habitude. Notre église a besoin de nous pour survivre. Il y a de grosses factures à payer comme le chauffage, l'assurance, le déneigement et autres. Les fils des paratonnerres ont été arrachés et il faudra en faire réinstaller ou tout enlever pour une facture d'environ 11 000,00 \$.

Depuis la fusion, nous louons des locaux à Sainte-Perpétue, où la nouvelle fabrique s'est installée et nous payons une secrétaire 25 heures par semaine. C'est une dépense que nous n'avions pas avant puisque Jocelyn le faisait gratuitement. On le remercie d'ailleurs pour tout le temps qu'il a donné à sa paroisse.

Merci d'avance pour votre générosité. Tout don est accepté, peu importe le montant.

Chrystiane Couette, marguillière

### **Pour rejoindre le Bureau de La Fabrique Notre-Dame-des-Érables:**

418 359-2951

366 rue Principale Sud, Bureau #201 Sainte-Perpétue G0R 3Z0

### **Compagnie des Cimetières catholiques de L'Islet-Sud**

L'assemblée générale annuelle de la Compagnie des Cimetières catholiques de L'Islet-Sud se tiendra le 27 mai 2026 à 19h à la salle de l'église de Sainte-Perpétue (sacristie). Toute la population de L'Islet-Sud est invitée, que vous soyez concessionnaire d'un lot ou pas.

Membres du Conseil d'administration.

Marie-Claude Chouinard, Ag. Adm.  
Cie des Cimetières catholiques de L'Islet-Sud

### **Pour rejoindre la Compagnie des Cimetières catholiques de L'Islet-Sud :**

418-356-3308

A - 44 rue de l'Église à Saint-Pamphile G0R 3X0.

## DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Par l'équipe-école

**L**e matin du 31 mars derniers, les élèves ont vécu une activité culturelle des plus rassembleuses!

Marie-Claude Ouellet des Contes Fabula, accompagnée du percussionniste Daniel Lacombe, nous a présenté la célèbre légende de la chasse-galerie. Par une approche

interactive, musicale et remplie d'humour, les enfants ont été captivés du début à la fin. Les amis des deux garderies se sont joints à nous pour l'occasion et les rires étaient au rendez-vous! Cette belle activité, offerte gratuitement grâce à un fonds de la MRC, a été très appréciée de tous. 👁



**L**e 10 avril, en avant-midi, Mr Daniel nous a fait une belle surprise avec son kiosque de tire sur la neige. Petits et grands ont pu faire le plein de sucre d'érable. Un vrai plaisir pour les papilles! Nous tenons également à remercier Mme Lise qui a aidé à la préparation de l'activité.

Thank you Mr Daniel! 👁



## Ici, c'est chronique!

### Divertissement/Détente

par Édith Blanchet



#### À LA DÉCOUVERTE DES POLARS ISLANDAIS

C'est connu, j'aime les romans policiers : j'en ai lu d'auteurs québécois, américains, suédois... et maintenant je peux ajouter les polars islandais à cette énumération! En effet, sous la recommandation d'une collègue avec qui je partage des goûts de lecture semblables, j'ai récemment découvert une écrivaine de thrillers de l'Islande dont j'aime bien le style : Eva Björg Aegisdóttir (ne me demandez pas de vous dire son nom à haute voix par contre!).

Ainsi, j'ai lu sa série *Elma*, qui regroupe quatre titres: *Elma*, *Les filles qui mentent*, *Les garçons qui brûlent* et *Les enfants qui blessent*. *Elma*, c'est le nom du protagoniste principal, une jeune policière qui revient travailler dans sa région natale après le décès tragique de son mari. On s'attache rapidement à sa personnalité et à sa façon de mener ses enquêtes, tout autant qu'à ses collègues policiers et à son entourage familial que l'on a la chance de découvrir

puisque l'autrice balance bien le développement de l'intrigue policière et la vie personnelle d'Elma. Effectivement, je ne peux pas dire que ces romans nous tiennent en haleine comme d'autres romans policiers peuvent le faire par leurs rebondissements enlevants, mais les histoires sont bien ficelées et on a toujours envie d'en découvrir plus.

Les quatre romans abordent chacun un meurtre commis dans la région d'Akranes, une petite ville de la côte ouest de l'Islande. Bien que nous ayons peu de référents par rapport aux lieux où se déroulent les histoires, ça ne nous empêche pas de suivre. Je vous avoue tout de même qu'il m'arrivait de passer vite sur certains noms de personnages ou de lieux typiquement islandais parce qu'ils étaient un peu difficiles à lire (et encore plus à dire tout haut!).

Bref, si vous avez envie de romans policiers qui se lisent tranquillement et avec des personnages attachants, je vous conseille cette série. Pour ma part, j'ai mis les autres romans de cette écrivaine sur ma pile à lire!👁️



## Qui suis-je?

### SAUREZ-VOUS IDENTIFIER CE MARCELLOIS?

Par Mathilde Pelletier

Natif de Saint-Marcel, cet homme est le deuxième d'une famille de 12 enfants. À la suite d'un heureux mariage, il est devenu le père de quatre enfants. Dans son jeune temps, il a travaillé quelques années du côté américain, puis a changé de voie en allant sur sa ferme. Il y a travaillé pendant quelques années, mais il a changé de nouveau dû à des problèmes de santé. Il est qualifiable « d'homme à tout faire ».

Il a été inspecteur municipal, il s'est occupé de la patinoire et il a été travailleur de la construction ainsi qu'ouvrier de maintenance au CHSLD. Ce dernier emploi l'a même mené à devenir préposé aux bénéficiaires. En plus de ses maints travaux, il s'occupait de son érablière. Toutefois, depuis sa retraite, il effectue différents travaux manuels pour occuper ses journées. Puis, auparavant, il a fait partie de différents comités et a fait du bénévolat au sein

de la municipalité, soit la garde paroissiale et les marguilliers. L'avez-vous reconnu? 👁️



La réponse se trouve à la page 24.

**PLUS LOIN, AUTREMENT... SANS CONDUIRE!**

Un service pratique, abordable et durable. Trois offres adaptées à vos besoins :

Taxibus | Transport interrégional | Transport adapté

**BIENVENUE À BORD !**

**ACCÈS L'Islet**

Pour réserver : 1 844 598-8950  
Achetez vos billets au [acceslislet.com](http://acceslislet.com)

# CAHIER BÉBÉ

2025-2026



**Esmée**  
13 août 2025 (Hôtel-Dieu Lévis)  
Alexandre Bernier et Marie-Pier Avoine



**Théo**  
1<sup>er</sup> janvier 2026 (Montmagny)  
Maxime Mercier et Claudia Pelletier



**Hanaé**  
9 janvier 2026 (Montmagny)  
Jean-François Bernard et Caroline Avoine



**Timmy**  
14 janvier 2026 (Montmagny)  
Sylvain Bolduc et Josée Couillard

# TERRAIN DE JEU

SAINT-MARCEL-DE-L'ISLET

ÉTÉ 2026

Un terrain de jeu sera disponible pour  
l'été 2026!

Offert pour les enfants âgés de  
5 à 12 ans. Le tarif et les dates  
suivront sous peu.

Monitrice:  
Mathilde Pelletier

Pour inscription

[loisirsstmarcel@hotmail.com](mailto:loisirsstmarcel@hotmail.com)

Les places sont  
très limitées!



**L**e 3 mars 2026  
Municipalité  
de Saint-Marcel

Extrait du projet de procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Marcel, tenue à la salle municipale de Saint-Marcel, le 3 mars 2026 à 19 heures 30. Tous les conseillers étaient présents, sauf un (Réal Petitclerc) ainsi que la mairesse et la directrice générale et greffière-trésorière.

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Mélanie Bourgault et monsieur Normand Blier, directeur général et greffier-trésorier par intérim, assiste également à cette séance.

### 1. Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit accepté tel que lu et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

### 3. Adoption des procès-verbaux

#### 3.1 Séance ordinaire du 3 février 2026

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2026;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sophie Lemelin et résolu unanimement:

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 3 février 2026 soit accepté tel que rédigé par le greffier-trésorier par intérim.

### 4. Finances et gestion administrative

#### 4.1 Acceptation des comptes

Il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement que la liste des comptes présentée aux membres du Conseil soit acceptée et autorisée pour paiement:

Grand total des comptes: 136 430.83 \$

#### 4.2 A Renouvellement du contrat de services de soutien informatique.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Marcel bénéficie d'un contrat de services informatiques avec l'entreprise 6TEM TI inc., pour le soutien et les traitements informatiques;

CONSIDÉRANT QUE la banque d'heures préalablement établie

est maintenant épuisée et doit être renouvelée;

CONSIDÉRANT les services offerts par 6TEM TI inc. répondent aux besoins de la Municipalité et donnent satisfaction;

CONSIDÉRANT QUE le tarif horaire du contrat est désormais fixé à 100.00 \$/heure, pour une banque de 25 heures, pour un montant total de 2500 \$;

CONSIDÉRANT QUE le contrat prévoit une indexation annuelle du tarif horaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement;

DE confirmer le renouvellement du contrat « Banque d'heures » pour les services informatiques avec l'entreprise 6TEM TI inc., au tarif de 100 \$/heure, pour un total de 2 500 \$;

QUE le directeur général par intérim, monsieur Normand Blier, soit autorisé à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Saint-Marcel;

QUE ce contrat se renouvelle automatiquement à la fin de chaque banque d'heures, selon les mêmes modalités, avec un ajustement annuel du tarif horaire selon l'indexation prévue au contrat, à moins d'avis contraire émis par l'une ou l'autre des parties.

#### 4.3 B Soumission pour l'aménagement paysager.

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs années, la municipalité accorde un contrat à forfait pour l'entretien paysager des sites municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une offre de service de madame Julie Bélanger pour l'entretien paysager des espaces municipaux pour la saison estivale 2026;

CONSIDÉRANT QUE cette offre inclut la plantation, l'entretien des fleurs et l'arrosage des espaces verts municipaux;+

CONSIDÉRANT QUE Madame Bélanger prendra également en charge l'entretien des plates-bandes de l'église, du muret du cimetière, des bacs décoratifs devant l'église et les 4 entrées du village;

CONSIDÉRANT QUE sa soumission se détaille comme suit:

Pour les sites appartenant à la municipalité: 2 000\$

Pour les plates-bandes et le devant du cimetière : 750\$

Pour les 4 entrées du village: 250\$

Total: 3 000\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement:

D'octroyer un contrat relatif à l'entretien paysager des sites appartenant à la municipalité à madame Julie Bélanger pour la saison 2026 pour la somme de

2000\$, pour l'entretien des plates-bandes de l'église, du muret du cimetière et des bacs décoratifs devant l'église, pour un montant de 750\$ et pour l'aménagement des 4 entrées du village, un montant de 250\$.

### 5. Législation

#### 5.1 Adoption du Règlement 334-26 portant sur la rémunération des élus

Les membres du conseil disposant du projet de règlement depuis plus de 48 heures, Madame la mairesse mentionne qu'il n'y a pas de changement entre le projet déposé initialement et le règlement soumis pour adoption.

#### Règlement # 334-26 PORTANT SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

ATTENDU QUE la Loi sur le traitement des élus municipaux (RLRQ, c. T-11.001) (ci-après appelée « LTEM ») prévoit que le conseil fixe, par règlement, la rémunération du maire et des autres membres du conseil;

ATTENDU QU'est actuellement en vigueur, le Règlement no 294-19 concernant le traitement des élus municipaux;

ATTENDU QUE le conseil désire remplacer ledit règlement;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par Olivier Bernier, le 3 février 2026;

ATTENDU QUE, lors de cette même séance, ce membre du conseil a présenté et déposé un projet de règlement;

ATTENDU QU'un avis a été publié conformément aux modalités de l'article 9 LTEM le 5 février 2026, soit au moins 21 jours avant la tenue de la présente séance;

ATTENDU QUE le directeur général et greffier-trésorier, par intérim, mentionne que le présent règlement a pour objet de fixer la rémunération des élus, tant la rémunération de base que la rémunération additionnelle, de prévoir une compensation en cas de circonstances exceptionnelles de même que les modalités d'indexation de ces rémunérations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Olivier Bernier et résolu unanimement que le règlement 334-26 soit adopté par le conseil et qu'il soit statué et décrété par ce règlement, ce qui suit: voir le texte complet au registre des règlements.

#### 5.2 Dépôt du rapport annuel 2025 sur l'application de la Charte de la langue française.

Normand Blier, directeur général et greffier-trésorier par intérim, dépose et mentionne que le rapport annuel sur l'application de la Charte de la langue française a été transmis au ministère de la Langue française. Qu'une publication du nombre de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français était exigé ou souhaitable au 31 décembre 2025 se retrouve sur le site internet de la municipalité.

#### 5.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement adoptant le Code d'Éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux.

# Affaires municipales

Monsieur Réal Petitclerc, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement établissant un Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Marcel en vertu de l'article 13 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale; RLRQ c. E-151.01.

Dépôt par M. Réal Petitclerc, membre du conseil municipal, d'un projet de règlement et présentation du projet de règlement séance tenante. Une copie du projet de règlement est mise à la disposition du public, et ce au bureau municipal.

## 6. Travaux publics-Voirie

### 6.1 Programme d'aide à la voirie locale. PAVL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Marcel a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particulier d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-AF13 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE la transmission de la reddition de comptes a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2025 de l'année civile au cours de laquelle la ministre les a autorisés;

CONSIDÉRANT QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

CONSIDÉRANT QUE si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

CONSIDÉRANT QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement et adopté:

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Marcel approuve les dépenses au montant de 36 406\$ relativement aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-AF13, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la mobilité durable, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celle-ci, l'aide financière sera résiliée.

## 7. Eaux usées

### 7.1 Acceptation du Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites souterraines

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Marcel doit assurer la pérennité et la conformité de ses infrastructures souterraines et de surface;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation recommande l'adoption d'un plan d'intervention structuré pour la planification des travaux;

CONSIDÉRANT QU'un contrat a été octroyé à la firme WSP, par la résolution 172-12-25, pour réaliser un plan d'intervention concernant le réseau pluvial et sanitaire ;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'intervention élaboré par la firme WSP permet de prioriser les interventions basées sur l'état physique et fonctionnel des réseaux;

CONSIDÉRANT QUE le plan est conforme aux exigences du MAMH;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement:

QUE les membres du présent conseil adoptent le plan d'intervention de renouvellement des conduites d'égouts et des chaussées;

QUE les recommandations d'interventions prioritaires identifiées dans ledit plan soient considérées à des fins de travaux correctifs;

QUE la firme WSP soit autorisée à déposer et transmettre le plan d'intervention au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

## 8. Urbanisme-Développement du territoire

### 8.1 Nomination de membres au comité CCU

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Marcel a adopté le règlement numéro 143 constituant un comité consultatif d'urbanisme (CCU);

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'Urbanisme (LAU), article 146 permet à toute municipalité locale de constituer un comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'à partir du mois de juin 2024, les membres des comités consultatifs d'urbanisme (CCU) devront suivre une formation obligatoire pour se conformer à une exigence du projet de loi 16 (PL16, adopté en juin 2023), venu modifier la Loi sur l'aménagement et l'Urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la formation porte sur leur rôle et responsabilité (nouvel article 147.1 LAU, introduit par l'article 127.1 du PL16), «*Tout membre d'un comité doit, au plus tard le jour qui suit de trois mois le début de son mandat, suivre une formation portant sur son rôle et ses responsabilités au sein du comité. L'obligation prévue au premier alinéa ne s'applique pas à un membre ayant déjà suivi une telle formation.*».

CONSIDÉRANT QUE le mandat des représentants des résidents des sièges 2 et 4 est terminé;

CONSIDÉRANT QUE le conseil peut renouveler le mandat des sièges 2 et 4 pour un terme de 2 ans;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sophie Lemelin et résolu unanimement :

DE renommer Mesdames Caroline Bourgault et Geneviève Morin pour représenter les citoyens sur le comité consultatif d'urbanisme (CCU) ;

QUE pour ces sièges, les postes se renouvelleront automatiquement à chaque 2 ans et/ou ils deviendront vacants sur une remise de démission;

QUE Mesdames Caroline Bourgault et Geneviève Morin ont déjà suivi la formation sur son rôle et ses responsabilités au sein du comité.

### 8.2 Modifications des règlements d'urbanisme - tarification

CONSIDÉRANT QUE, suite à une rencontre du G7, les municipalités membres ont décidé d'harmoniser et d'augmenter les tarifs pour l'émission des permis et certificats d'autorisation des règlements d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation des tarifs reflètera le coût, pour les municipalités, en temps et déplacement pour l'étude des demandes et l'émission des permis et certificats;

CONSIDÉRANT QUE le service d'aménagement de la MRC de l'Islet a soumis aux municipa-

lités du G7, deux scénarios de tarifs pour l'émission des permis et certificats;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Petitclerc et résolu unanimement:

QUE la municipalité de Saint-Marcel est d'accord avec l'une ou l'autre des propositions, cependant le montant fixé pour une demande de dérogation mineure est trop élevée dans les deux scénarios proposés.

QUE la municipalité de Saint-Marcel procédera à la modification de ses règlements d'urbanisme pour donner plein effet à la présente.

### 8.3 Cession du lot 6 677 206 à Monsieur Frédéric Lord

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 109-07-22, la municipalité de Saint-Marcel cédait une partie de terrain située au lac d'Apic;

CONSIDÉRANT QUE cette transaction ne s'est jamais réalisée, puisque le notaire au dossier a pris sa retraite;

CONSIDÉRANT QUE, depuis ce temps, il y a eu une opération cadastrale et que le numéro de lot a été changé pour le numéro 6 677 206;

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit adopter une nouvelle résolution avec le bon numéro de lot;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement:

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Marcel vende le lot

# Affaires municipales

numéro 6 677 206 à Monsieur Frédéric Lord pour un montant de 1\$;

QUE M. Lord s'engage à défrayer tous les frais encourus, dont un montant de 1 756.82\$ pour compenser les frais chargés par le ministère;

QUE Madame Mélanie Bourgault, mairesse et monsieur Normand Blier, directeur général et greffier-trésorier par intérim et/ou madame Sonia Bisson directrice générale et greffière-trésorière à signer tous les documents donnant plein effet à la présente.

## 9. Sécurité publique

### 9.1 Projet de mutualisation de services incendie

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Marcel reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

CONSIDÉRANT QUE les organismes municipaux de Saint-Cyrille-de-Lessard, Saint-Damase-de-l'Islet Sainte-Félicité, Sainte-Louise, Saint-Marcel, Tourville et la MRC de l'Islet désirent présenter un projet de mise en place d'une entente in-

termunicipale en fourniture de service de mutualisation administrative des services incendies dans le cadre du volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement:

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit

- Le conseil de la municipalité de Saint-Marcel s'engage à participer au projet de mutualisation administrative des services incendies;

- Le conseil accepte d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme;

- Le conseil nomme la MRC de l'Islet, organisme responsable du projet et autorise le dépôt du projet dans le cadre volet Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

- Le conseil désigne le directeur général et greffier-trésorier par intérim, Normand Blier, et/ou Sonia Bisson, directrice générale et greffière-trésorier pour signer tout document nécessaire

ou utile ou demandé par l'organisme municipal responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

## 10. Correspondance

Aucune correspondance.

## 11. Varia

Aucun point n'est ajouté au varia.

## 12. Période de questions

Plusieurs questions de citoyens.

## 13. Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Lorraine Michaud et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Fermeture à 21 heures 18 minutes. ☺



**Les Nouveaux Sentiers de la MRC de l'Islet**  
183, rang Terrebonne  
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0  
Tél. / Téléc.: 418 359-3348  
Sans frais: 1 877 359-3348  
nouveauxsentiers@globetrotter.net  
www.nouveauxsentiers.org

**Maryse Blanchet**  
**COIFFURE**  
**Amy-Belle**  
**356-5855**

**Clinique d'acupuncture Sylvie Cloutier**

305, Verreault, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0  
Tél.: 418 598-9455

Membre de l'ordre des acupuncteurs du Québec  
Licence : #A-021-89

**Salon MaryC**

Coiffure pour elle et lui  
**Marie-Claude Couillard**  
propriétaire

5, Taché est, Saint-Marcel (418) 356-3391

**SAMANTA TANGUAY**  
Entraîneuse & Toilettuse Canin

(450)501-8879  
Vitalite.samanta@gmail.com  
Facebook- Vitalité Canine  
Saint-Jude

**L'Ancien Presbytère de St-Marcel**  
Gîte Bed & Breakfast, Massothérapie.  
**418-356-5060**

**RONA**

MARCHAND PROPRIÉTAIRE  
**QUINCAILLERIE JOS PROULX INC.**

418-247-5262 | info@josproulx.ca | 58, 5e rue, L'Islet

ACUPUNCTURE  
**Mélanie Caron**

Acupuntrice  
Membre de la Fédération des Kinésiologues du Québec

418 241-2124  
Montmagny et St-Jean-Port-Joli  
acupuncturemelaniecaron@outlook.fr  
No licence: A-022-16

## LE BÉNÉVOLAT : UN GESTE DE CŒUR QUI TRANSFORME DES VIES

Marie-Claude Maheu, Travailleuse de Milieu MRC de l'Islet



Le bénévolat, c'est un cadeau que l'on offre... et que l'on reçoit en retour. C'est choisir de mettre un peu de soi au service des autres, selon ses goûts, ses forces, son rythme et sa réalité. Il existe une multitude de façons de s'impliquer, que l'on aime rencontrer des gens, travailler de ses mains, organiser, écouter ou simplement être présent.

Pour certains, le bénévolat prend la forme d'un engagement ponctuel : aider lors d'un festival, participer à une collecte de dons comme la Guignolée, offrir du transport médical à un aîné dans le besoin, ou donner un coup de main lors d'un événement communautaire. Pour d'autres, c'est un engagement plus régulier : contribuer à une friperie solidaire, aider aux dîners communautaires, livrer des repas, jardiner dans un jardin communautaire, ou siéger sur un conseil d'administration.

Il y a aussi les bénévoles qui choisissent la douceur des visites d'amitié, la chaleur d'un café culturel, ou le soutien discret dans les services de santé. Peu importe l'activité, l'essentiel est de faire ce que l'on aime, avec ce que l'on est. Aucune expérience n'est souvent nécessaire : seulement l'envie d'aider.

S'engager comme bénévole, c'est ressentir la joie d'être utile, de contribuer à quelque chose de plus grand que soi. C'est parfois être le seul contact humain d'une personne isolée. C'est se sentir

vivant, actif, et profondément connecté à sa communauté.

Pour trouver l'endroit qui vous ressemble, vous pouvez en discuter avec votre travailleur de milieu si vous êtes un aîné, ou contacter le Centre d'action bénévole Montmagny-L'Islet. Peu importe votre âge, quelqu'un saura vous guider vers l'organisme qui vous conviendra.

Le bénévolat, c'est simplement offrir ce que l'on a... et découvrir que cela suffit amplement. ☺

### Marie-Claude Maheu

TRAVAILLEUSE DE MILIEU AU SERVICE DES AÎNÉS

☎ 418-248-7242 #115  
✉ mc.maheu@cabml.ca

- INFORMER DES RESSOURCES
- ORIENTER VERS LES SERVICES
- ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES

*Confidentiel et gratuit*



## VENTE DE PAINS DES CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 3075 DE ST-PAMPHILE



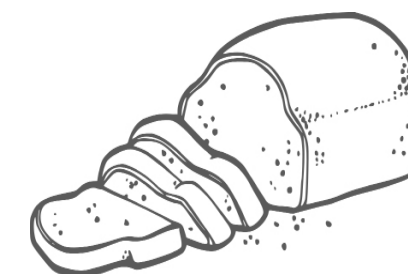
Du mercredi 29 avril prochain au samedi 2 mai, des Chevaliers de Colomb passeront de porte en porte dans tout L'Islet-Sud pour vous offrir des pains tranchés, blancs et de blé entier. Le but de cette activité est d'amasser des fonds pour les œuvres des Chevaliers de Colomb de notre Conseil. Une très grande partie sera remise à la Maison d'Hélène et pour l'Alzheimer, deux causes qui touchent nos concitoyens.

**Nous vous invitons à être généreux.**

Pour réservation :

Eddy Collin, Grand Chevalier  
Gaétan Anctil, responsable  
Yoland Bélanger, publiciste

Tel : 418-359-7705  
Tel : 418-356-2842  
Tel : 418-356-5455



### MARCHÉ BONICHOIX Alimentation Blanchet Inc. Épicerie / Boucherie

**Viande de congélation**  
**Valideuse Loto-Québec**  
**Service de paiement direct**  
**Permis de chasse**  
**Dépositaire de la S.A.Q**  
**Produits et charcuteries maison**  
**Pain frais du jour**

Service de livraison offert à St-Marcel

2, route 285 N, Saint-Marcel, Qc G0R 3R0  
418-356-2633  
Boucherie: 418-356-3365 / Fax: 418-356-5264

**Toute notre équipe est heureuse  
de vous servir!**



**Besoin d'un  
coup de main ?**

**Nos gens de  
cœur sont là.**

- ☑ Entretien ménager
- ☑ Préparation de repas
- ☑ Accompagnement aux courses et rendez-vous
- ☑ Soins d'assistance personnelle
- ☑ Répit aux proches aidants

- Services abordables, sécuritaires et personnalisés
- Équipe bien formée
- Aide financière exclusive



**418 598-7488 • www.cooplisletns.com**

# Sudoku

3	8	6		9	1		2	
	1			6		5	8	3
	5	4		2			1	
	9	2	6			1		
1		7	4		9			
4								
			9					
9			2	3				
		8		5		3		9

	4	7					8	
8		9		1	4	6		5
			6	2	8	4		
7					2		5	
			1				6	3
		1	4			9		
				4				
3		5			9			
4				5	1	3	9	7

Réponse du mois  
d'avril

Mot caché:  
BANNETON

Réponse Qui suis-je?  
Antonio Couillard



## ANNIVERSAIRES DU MOIS

En raison de la fusion des Fabriques, la base de données archivant les anniversaires des paroissiens de St-Marcel n'est plus accessible. Nous ne sommes donc plus en mesure d'inclure les anniversaires du mois dans le journal. Merci de votre compréhension.



Gagnant du tirage mensuel

**M. Réjean Couture**

Tirage par: Mme Annabelle St-Hilaire

**Félicitations!**

*\*Les gagnants peuvent récupérer leur prix auprès de M. Jocelyn Dancause\**

**MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS**

Hébergement  
Écoute téléphonique  
Consultations externes  
Services jeunesse

**Le Havre des Femmes**

**418 247-7622**


Tous nos services sont confidentiels et gratuits




Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4	5 SAINT MARCEL Conseil municipal 19 h 30	6	7 VAP	8	9 Souper dansant
10 Joyeuse Fête des Mères!	11	12	13 AGA du journal	14	15 Début de la collecte de contenants	16
17	18 Fin de la collecte de contenants	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

**HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE :**  
samedis : 9 h à 11 h

**LÉGENDE :**

  
**ORDURES**

  
**RECYCLAGE**

Date de **tombée** : 15 mai 2026

Date de **parution** : semaine du 24 mai

## Petites blagues

Que dit un escargot quand il croise une limace ?  
« Oh la belle décapotable ».

Que fait un crocodile quand il rencontre une superbe femelle ?  
Il Lacoste.

Qui est la plus intelligente : la blonde, la rousse ou la brune ?  
Larousse, le dictionnaire.

<https://www.topito.com/top-des-blagues-courtes>

**Services Forestiers Bernier**

Steeve Bernier 418-356-2117  
 Alexandre Bernier 418-710-2278  
 Guyaume Bernier 497 Chemin Taché Est  
 Propriétaires Saint-Marcel-de-l'Islet, Québec, Canada

Services Forestiers Bernier /  
 Sago-9348-1471-quebecinc@hotmail.com

**MICHAËL DUBÉ**  
 conseiller acéricole  
 ventes + service

**LAPIERRE**  
 innovateur de nature

T : 418 281-2145  
 C : 418 234-3750

info@distributionmbd.com

**EXCAVATION**  
**Pierre Thibault**

Installation septique - Chemins forestiers - Champ d'épuration  
 Peigne - Drainage - Travaux résidentiels, commerciaux et agricoles

Tél : 418.359.3759 Cell : 418.356.6888  
 845 Principale, Ste-Félicité, Qc, G0R 4P0  
 excavation.p.thibault@gmail.com RBQ: 5713-9487-01

**GAGNON MEUBLES**

la clé de sol gagnon.meubles@globetrotter.net  
 DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS À VOTRE SERVICE

378, rue Principale, Saint-Perpétue (Québec) G0R 3Z0  
 418.359.2424 1-866-541-2424

**ATELIER MÉCANIQUE**  
 285 INC

418-356-2673  
 3 Route 285 Nord St-Marcel De L'islet

**Marty**  
 réparation d'électros

Réparation à domicile de gros électroménagers  
 Vente et achat d'appareils usagés  
 Service jour, soir, fin de semaine  
 MRC de Montmagny et de L'Islet

martinsth72@hotmail.com  
 301 Taché Ouest St-Marcel, G0R 3R0  
**Martin St-Hilaire**  
**418.356.5882**

**Toujours présent!**

**BERNARD GÉNÉREUX**  
 DÉPUTÉ CÔTE-DU-SUD-RIVIÈRE-DU-LOUP-  
 KATAKOWIQ-TEMISOUKTA

**RÉMI MERCIER**  
 418 710-0264

278, route 285 Nord  
 Saint-Marcel, QC, G0R 3R0  
 remi.mercier.82@gmail.com

Mercand autorisé **DSD STARS**

**Prodécor S.V.**  
 Recouvrements de sols

Vente et installation  
 Recouvrement de sol en tous genres  
 Toile solaire et peinture MF

Bureau: 418 358 0889 Fax: 418 359 1112 Email: proddecor@hotmail.fr

**AML CARON**

Excavation - Gravier - Terre - Fosse septique

75, 7e Rang Ouest  
 St-Marcel, QC G0R 3R0  
 info@amlcaron.com  
 www.amlcaron.com  
 RBQ: 5671-3647-01

Robin Caron 418-241-8592  
 Antoine Caron 418-291-1555  
 Samuel Caron 418-356-6509